

La compagnie aérienne canadienne WestJet a multiplié par 20 son bénéfice du premier trimestre, en dépit d'une poussée de ses coûts de carburant, grâce à une forte amélioration des recettes générées par chaque passager. Le groupe de Calgary a dégagé un bénéfice net de 48,2 millions de dollars canadiens (34,3 M EUR) sur ces trois mois, contre 2,4 millions de dollars canadiens un an plus tôt. Son chiffre d'affaires a progressé sur ces trois mois de 24,7 %, à 772,4 millions de dollars canadiens.

Aujourd'hui

Coopération

Le ministre français aux Affaires européennes, Laurent Wauquiez, est en Chine à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 7 mai pour parler de "l'État de droit" et de la nécessité d'une "coopération commerciale et économique équilibrée" entre l'Europe et ce pays. Accompagné d'une délégation de parlementaires, Laurent Wauquiez s'entretiendra notamment du partenariat sino-européen avec Zhang Zhijun, premier vice-ministre des Affaires étrangères chinois. Lors de ses entretiens et de ses visites sur le terrain, qui incluront celle d'une usine d'assemblage d'Airbus, il "mettra l'accent sur les conditions d'une coopération commerciale et économique équilibrée", a indiqué le porte-parole du Quai d'Orsay, Bernard Valero. Au cours des derniers mois, Laurent Wauquiez a plusieurs fois dénoncé, à propos de plusieurs pays émergents dont la Chine, un manque de réciprocité avec l'Europe où les appels d'offres publics sont plus ouverts que dans ces pays en forte croissance.

Institutions/
InfrastructuresDunkerque :
Installation
du terminal
méthanier

Le président Nicolas Sarkozy a annoncé mardi la construction d'un terminal méthanier à Dunkerque, un projet initié en 2006 par EDF et plusieurs fois reporté, qui doit créer des emplois dans une agglomération frappée par la fermeture de la raffinerie Total.

Dubai :
100 millions
de passagers
en 2020

L'Autorité des aéroports de Dubai table sur le doublement du nombre de ses passagers en l'an 2020, à 98,5 millions, alors que le terminal passagers de son deuxième aéroport ne sera ouvert qu'en 2012.

page 2

RÉFORME PORTUAIRE

Que le commandement unique
commence

Le transfert des personnels de la manutention vers le privé, pierre angulaire de la réforme 2008 visant à relancer les ports français, a débuté mardi notamment au Havre, Rouen et Marseille et doit progressivement s'effectuer dans tous les établissements de l'Hexagone.

Dans les ports français, le début du transfert (ou "détachement" selon l'expression consacrée) des personnels de la manutention vers le privé a débuté mardi. Ces salariés – grutiers, portueurs, agents de maintenance – vont rejoindre leurs collègues dockers, passés sous la coupe des entreprises privées depuis 1992. Le transfert des personnels est possible depuis la signature mi-avril de la nouvelle convention collective commune à tous les métiers portuaires (10.000 personnes environ), fruit d'une longue et parfois laborieuse négociation entre les partenaires sociaux depuis 2008.

La réforme engagée en 2008 vise à améliorer la compétitivité des grands ports français face à leurs concurrents européens, notamment en instaurant un commandement unique des différents personnels portuaires. Marseille, Le Havre, Rouen, Dunkerque, Saint-Nazaire, La Rochelle et Bordeaux ont ainsi dû recentrer leur mission sur le développement et la promotion, et le privé va désormais exploiter seul les terminaux. Des investissements accrus de l'État dans les infrastructures doivent compléter le dispositif pour regagner à terme des parts de marché.

Les syndicats, et notamment la CGT, avaient conditionné le transfert des personnels à l'élaboration d'une convention collective

commune aux salariés des établissements publics que sont les ports et à ceux des entreprises privées. La négociation a buté sur des dossiers comme les garanties d'emploi ou la prise en compte de la pénibilité de certains métiers, ce qui a donné lieu à plusieurs conflits durs.

ÉCHELONNEMENT
SUR PLUSIEURS SEMAINES

En 2008, des grèves avaient été menées avant l'obtention d'une garantie de retour vers l'établissement portuaire pendant quatorze ans, en cas de licenciements économiques chez l'employeur privé. Fin 2010 et début 2011, c'est la reconnaissance de la pénibilité de certains métiers qui a provoqué deux grèves importantes. Finalement, les salariés de la manutention ayant au moins 18 ans d'ancienneté pourront partir en retraite trois ans avant l'âge légal.

Enfin, les négociations locales pour préciser les conditions des transferts ont parfois donné lieu à l'octroi de bonus. C'est le cas notamment à Marseille où, selon une source portuaire, des primes d'environ 9.500 euros nets ont été obtenues, mais aussi au Havre où les autorités n'ont pas souhaité divulguer le montant négocié. À Rouen, le port affirme qu'il n'y a pas eu de primes de

détachement versées mais des garanties sociales", dont des augmentations de salaires.

Localement, tout n'est pas encore complètement réglé, si bien que les transferts vont s'étaler sur plusieurs semaines. C'est le cas de Marseille, mais aussi de Bordeaux et de Nantes-Saint-Nazaire. À Bordeaux, faute d'accord, un délai supplémentaire a été décidé jusqu'au 16 mai. À Nantes-Saint-Nazaire, aucune date d'application n'a encore été arrêtée. Malgré ces difficultés de dernière minute, l'Union nationale des industries de la manutention (UNIM), l'organisation patronale, salue "une étape fondamentale dans le processus de modernisation" des ports. La CGT met en avant "de nombreuses avancées" et se félicite de "l'uniformisation sociale des salariés des ports" malgré l'entrée en vigueur d'une réforme qu'elle n'a jamais approuvée.

RECONQUÉRIR LES PARTS
DE MARCHÉ

Dans un climat social apaisé et avec une organisation censée être plus efficace, la reconquête de parts de marché sera néanmoins une entreprise de longue haleine. À Marseille, premier port français mais depuis 2010 cinquième en Europe, la direction estime qu'il faudra encore deux ans avant de retrouver le volume de 2008. Et selon la Fédération des entreprises de transport et logistique de France (TLF), il faudra certainement "plusieurs années" avant un retour à la normale, car des chargeurs ont pris l'habitude d'aller à Anvers ou Rotterdam et, au sud, à Gênes ou Barcelone.

Céline SERRAT

Institutions/
InfrastructuresAFT-IFTIM :
Une nouveauté,
"Déclarant en
douane"

Composé de treize écoles en France, l'ISTELI développe l'alternance dans ses formations bac + 2 à bac + 5 consacrées au transport multimodal et à la logistique internationale. Dans ce cadre, une nouvelle formation spécifique "Déclarant en douane et conseil" est créée à la rentrée 2011 pour répondre à la demande des entreprises.

page 2

Entreprises

Msc :
Une navette
pour les salariés

Après avoir quitté ses locaux des Docks pour emménager près de l'Estaque dans le 16^e arrondissement de Marseille, l'agence locale de Msc s'est lancée dans une aventure innovante en matière de transport urbain. Elle met à disposition de son personnel une navette maritime journalière permettant à ses salariés de rejoindre leur lieu de travail.

Mundra
Un terminal
à charbon
en Australie

Le plus grand opérateur portuaire privé indien MUNDRA a acquis le terminal à charbon australien Abbot Point pour 2 milliards de dollars, un rachat qui va lui permettre de plus que doubler ses capacités dans le fret.

Maersk :
Le "AE15"
inauguré par
le "CMA CGM
Cendrillon"

La première escale à Fos-sur-Mer du service "AE15" de Maersk a eu lieu mardi avec le "CMA CGM Cendrillon". Ce service, qui relie directement l'Europe du Sud aux principaux ports asiatiques, complète l'"AE11", permettant à l'armateur de proposer deux lignes hebdomadaires sur ce marché.

page 3

Entente

La charte pour l'environnement sonore de l'aéroport Lyon-Bron a été signée fin avril entre Aéroports de Lyon, les associations et entreprises de l'aviation légère de Lyon-Bron, les municipalités et les associations de riverains. Celle-ci est un élargissement de celle qui avait été élaborée avec les associations et la mairie de Chassieu en 1998. Elle a pour objectif de concilier le développement économique de l'aéroport et la mise en œuvre de mesures susceptibles de garantir de bonnes conditions de vie aux riverains.

Excédent

La Hongrie a dégagé en février un excédent commercial de 831 millions d'euros, soit plus du double de l'excédent enregistré en février 2010 (394,2 millions), grâce à la faiblesse du forint, selon le Bureau central des statistiques (KSH). Sur un an, les exportations ont progressé de 27,2 %, tandis que les importations ont augmenté de 20,3 %. En 2010, la Hongrie a réalisé un excédent commercial de 5,52 milliards d'euros, après un excédent de 3,73 milliards en 2009.

Approbation

Les actionnaires de SEA, le gestionnaire des aéroports de Milan-Malpensa et de Milan-Linate, ont approuvé le projet d'introduction du groupe en Bourse. Sea est détenu à 84,6 % par la municipalité de Milan et à 14,6 % par la province de Milan. En 2010, le groupe a enregistré une croissance de son chiffre d'affaires de 5,7 % à 633,7 millions d'euros tandis que son bénéfice net a progressé de 14,7 % à 63,1 millions. Sa dette a reculé de 4,8 % à 344,7 millions. Les deux aéroports gérés par le groupe ont accueilli 27 millions de passagers en 2010 (+ 5,3 % par rapport à 2009).

Amélioration.

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) espère améliorer d'ici un ou deux ans le système des boîtes noires à bord des avions. L'OACI aimerait ainsi prolonger de 30 à 90 jours la vie du signal émis par les boîtes noires pour aider à leur recherche et en augmenter la portée de 2 à 9 km. L'organisation voudrait aussi que les boîtes noires flottent quand un avion tombe dans l'eau. À plus long terme, les avions devraient aussi pouvoir transmettre des données en permanence durant le vol. Mais cela nécessiterait des investissements et des technologies qui ne sont pas disponibles dans l'immédiat.

DUNKERQUE**ÉNERGIE****Installation du terminal méthanier**

Le président Nicolas Sarkozy a annoncé mardi la construction d'un terminal méthanier à Dunkerque, un projet initié en 2006 par EDF et plusieurs fois reporté, qui doit créer des emplois dans une agglomération frappée par la fermeture de la raffinerie Total.

En pleine polémique sur l'arrêt l'an dernier de la raffinerie TOTAL à Dunkerque, qui représentait 820 emplois directs et indirects, le gouvernement avait promis en 2010 le lancement d'un terminal méthanier, présenté comme une compensation industrielle. Annoncé d'abord avant l'été 2010, puis avant la fin de l'année 2010, le projet d'EDF – dans lequel le pétrolier Total a une participation de 10 % – tardait à se concrétiser,

alimentant les doutes sur sa réalisation. "J'avais promis à Dunkerque et à ses élus que nous ferions un investissement majeur, et c'est aujourd'hui que j'ai l'occasion d'annoncer l'installation du terminal", a déclaré Nicolas Sarkozy, en visite à Gravelines. Il a également indiqué que Total allait développer des activités à Dunkerque, avec l'implantation d'une filière pour les biocarburants de deuxième génération.



Le terminal, dont l'exploitation à partir de fin 2015 doit créer 200 emplois directs et indirects, constitue une bonne nouvelle pour le bassin d'emplois dunkerquois – 250.000 habitants –, qui souffre d'un taux de chômage de 12 %. Quelque 1.850 personnes seront mobilisées pendant les travaux, entre 2012 et 2015. Pour Patrick Kanner, président du Conseil général du Nord, le terminal est également crucial pour l'image du port. Le projet, sur lequel travaillent depuis cinq ans les collectivités locales nordistes et qui, selon M. Kanner, n'est donc "pas lié à la fermeture de Total", représente "un levier".

À ce jour, dix-sept terminaux méthaniers sont en service en Europe, dont trois en France (un à Montoir-de-Bretagne et deux à Fos-sur-Mer). Celui de Dunkerque représentera 1,5 md EUR d'investissement, pour

"D'autres industries viendront se greffer au projet"

"une capacité annuelle de regazéification de 13 milliards de m³ de gaz", soit 20 % de la demande gazière française. Il pourra accueillir 80 méthaniers

par an et comptera une unité de regazéification, ainsi que trois réservoirs de stockage de GNL d'une capacité de 190.000 m³ chacun. Trois maîtres d'ouvrage sont associés au projet : le Grand Port maritime de Dunkerque, EDF et GRTGAZ, qui posera les canalisations permettant d'évacuer le gaz ramené à l'état gazeux et les reliera au réseau de transport.

80 NAVIRES PAR AN

"On peut imaginer que viennent s'y greffer d'autres industries", a-t-il déclaré.

**DUBAÏ
AÉRIEN****100 millions de passagers en 2020**

E. D.

L'Autorité des aéroports de Dubaï table sur le doublement du nombre de ses passagers en l'an 2020, à 98,5 millions, alors que le terminal passagers de son deuxième aéroport ne sera ouvert qu'en 2012.

L'aéroport international de Dubaï, le plus important du Moyen-Orient, devrait devenir le plus grand aéroport du monde en termes de trafic international passagers en 2015 avec 75 millions passagers. Le trafic international passagers dans les deux aéroports de l'émirat, y compris le Dubai World Central-Al Maktoum International, inauguré l'an dernier, doit connaître une croissance de 7,2 % en moyenne par an, a affirmé le directeur exécutif des Aéroports de Dubaï, Paul Griffiths.

+ 6,7 % DE FRET PARAN

Le volume du trafic fret augmentera de 6,7 % par an, a-t-il ajouté lors du Salon arabe du voyage, tenu à Dubaï. En l'an 2020, le nombre de passagers

atteindra 98,5 millions, contre 47,2 millions l'an dernier, et le fret sera porté à un record de 4,1 millions de tonnes, a-t-il précisé. Il a indiqué que le terminal passagers à l'aéroport Dubai World Central-Al Maktoum International, inauguré en juin 2010, sera ouvert en 2012, soit avec un nouveau retard d'un an. Ce nouvel aéroport est destiné, selon ses promoteurs, à devenir, à l'achèvement des travaux, le plus grand du monde.

Selon M. Griffiths, dix-neuf avions cargo utilisent déjà le nouvel aéroport, situé à proximité du port de Jebel Ali, qui abrite la plus importante zone franche du Moyen-Orient. Grâce à sa position stratégique et à ses infrastructures, Dubaï s'est imposé comme une destination touristique et une plate-forme commerciale régionale.

**AFT-IFTIM
FORMATION****Nouveauté :****"Déclarant en douane"**

Composé de treize écoles en France, l'ISTELI développe l'alternance dans ses formations bac + 2 à bac + 5 consacrées au transport multimodal et à la logistique internationale.

Dans ce cadre, une nouvelle formation spécifique "Déclarant en douane et conseil" est créée à la rentrée 2011 pour répondre à la demande des entreprises.

Sur dix mois, la formation "Déclarant en douane et conseil" se déroule à partir de mi-septembre en contrat de professionnalisation à raison d'une semaine à l'ISTELI et de trois semaines en entreprise. Elle s'adresse aux étudiants titulaires d'un bac + 2 en transport logistique ou en commerce international ainsi qu'aux professionnels titulaires d'un bac avec trois années d'expérience professionnelle dans le secteur. Trois sites la proposeront : Marseille, Montchy-Saint-Eloi dans l'Oise et Villette-d'Anthon près de Lyon.

La rentrée 2011 marque aussi l'ouverture d'autres sections en alternance. Tel est le cas de la formation bac + 5 "Manager

transport logistique et commerce international" déployée sur une durée de vingt-quatre mois en contrat de professionnalisation ou en apprentissage sur les sites de Paris, Montchy, Lille et Villette-d'Anthon. Dans le Val-de-Marne à Rungis, une section "Responsable production transport logistique" de niveau bac + 3 et sur douze mois ouvrira en contrat de professionnalisation. À Roissy enfin, à noter le lancement de la première promotion de "Technicien supérieur transport logistique" option "Transit aérien et maritime", un cursus bac + 2 en contrat de professionnalisation.

PETITES ANNONCES**TRANSITAIRE BASÉ À MARSEILLE****CHERCHE COLLABORATEUR
TECHNICO-COMMERCIAL**

Disposant d'un portefeuille de clientèle - Poste à pourvoir rapidement
Envoyer CV + lettre de motivation au journal qui transmettra - Réf. 182

BUREAUX À LOUER

140 m² - LE ROVE (proximité Marseille)

Tél. 06 60 09 87 37

BUREAUX À LOUER ZONE FRANCHE

Avenue André-Roussin - 13016 Marseille

180 m² + places de parking

Tél. 06 60 09 87 37

MSC

MARITIME

L'agence marseillaise propose une navette maritime à ses salariés

Après avoir quitté ses locaux des Docks pour emménager près de l'Estaque dans le 16^e arrondissement de Marseille, l'agence locale de Mediterranean Shipping Co (Msc) s'est lancée dans une aventure innovante en matière de transport urbain. Elle met à disposition de son personnel une navette maritime journalière permettant à ses salariés demeurant dans la Cité phocéenne intra muros de regagner leur lieu de travail et leur proposant la même solution, une fois la journée finie...

Le jour de l'entrée en vigueur de la réforme des Grands Ports maritimes français, on aurait pu s'attendre à une annonce différée émanant de l'agence marseillaise du 2^e armateur mondial. Or, mardi, le jour du déménagement vers les nouveaux locaux de la zone de Saumaty, une partie des salariés de Msc Marseille se sont quittés le soir pour se donner rendez-vous hier matin sur le Vieux-Port où ils ont embarqué sur une navette maritime de la société MSM (MÉDITERRANÉENNE DE SERVICES MARITIMES) à destination de la zone de Saumaty, à quelques pas de l'appontement de la société SERVAUX à l'Estaque.

Stefan Snijders, le directeur général France de Msc, a souligné que c'est Jacques Barra, le directeur de l'agence de Marseille, qui était à l'origine de cette idée. Le projet de transport par voie d'eau du personnel a germé dans un esprit soucieux de "prendre

en considération l'encombrement urbain et les problèmes de pollution".

La navette de MSM quitte le Vieux-Port tous les matins à 8 heures pour acheminer le personnel de l'agence marseillaise en 25 min vers le ponton de la société Servaux à l'Estaque via la partie extérieure des bassins Est du Grand Port maritime de Marseille (GPM) et effectue le soir à 17 h 45 le trajet retour.

UNE CINQUANTAINE DE SALARIÉS INTÉRESSÉS

M. Snijders précise que le service de navettes n'est destiné qu'aux salariés de l'entreprise. Ceux qui se montrent intéressés sont une cinquantaine sur les 115 de l'agence.

Msc Marseille fait partie du réseau français de la compagnie comportant huit agences métropolitaines dont six agences portuaires et deux commerciales.

"Encombrement urbain et pollution à l'origine du projet"



Avec l'entrée en vigueur de la réforme des Grands Ports français, Stefan Snijders se dit à nouveau "très confiant" dans l'avenir des ports français. Selon lui, la période de transition qui a accompagné la mise en place du texte voté le 4 juillet 2008 a été également très dure pour la filiale française de l'armateur de Genève. "Nous avons

énormément souffert en matière de nombre d'escales. D'autant que le problème social en France s'est déroulé dans le contexte financier mondial très difficile de l'époque". Il estime que le trafic de Msc a progressé de 15 % en 2010 et prévoit une progression identique cette année.

Vincent CALABRÈSE

Reprise du service Grèce-Turquie

Msc a annoncé la reprise de son service "West Med" à Fos-sur-Mer à destination de la Grèce et de la Turquie. Hier en fin d'après-midi, le "Msc Finland" était attendu vers 18 heures pour être opéré par Seayard en S3. Il devait repartir pour Le Pirée, Istanbul, Gebze, Gemlik, Izmir, et Aliaga en fin de soirée. Entre Fos et Le Pirée, le transit time de ce service hebdomadaire qui emploie des navires de 2.400 Evp, s'élève à quatre jours.

MUNDRA

MARITIME

Un terminal à charbon en Australie

Le plus grand opérateur portuaire privé indien MUNDRA a acquis le terminal à charbon australien Abbot Point pour 2 milliards de dollars, un rachat qui va lui permettre de plus que doubler ses capacités dans le fret.

L'indien MUNDRA rachète un terminal à charbon en Australie pour 2 md USD. Cette vente, entièrement en numéraire, est la plus importante acquisition réalisée à l'étranger par un opérateur portuaire indien, permettant à Mundra de transporter du charbon d'Australie vers l'Inde, dont l'économie est en pleine croissance. L'offre de Mundra a dépassé celles de plusieurs entreprises internationales dont les noms n'ont pas été dévoilés, lors d'un processus qui a duré six mois, a indiqué son propriétaire, le conglomérat indien Adani.

+ 50 MT PAR AN

Mundra "fait plus que doubler la taille de son bilan actuel et acquiert une capacité supplémentaire de 50 Mt" par an, est-il précisé. Le terminal à charbon Abbot

Point, situé dans le Queensland (nord-est), est le plus septentrional du pays. Adani a ajouté que cette transaction, signée avec le gouvernement du Queensland, marquait le début du développement à l'international de Mundra.

Le conglomérat Adani est le plus grand importateur et fournisseur de charbon en Inde, où il exploite deux ports à Mundra et Dahej dans l'est de l'état de Gujarat. Il est également présent dans des mines en Indonésie et Australie. Adani, dont les activités vont du commerce de matières premières aux infrastructures, prévoit de porter les capacités d'Abbot à 80 Mt, sans donner de calendrier. Abbot doit dégager un chiffre d'affaires de 120 M USD lors de l'année calendaire en cours, un chiffre qui devrait presque tripler en 2016, a prévu Adani.

MAERSK

MARITIME

Le service "AE15" inauguré par le "CMA CGM Cendrillon"

La première escale à Fos-sur-Mer du service "AE15" de Maersk a eu lieu mardi avec le "CMA CGM Cendrillon". Ce service, qui relie directement l'Europe du Sud aux principaux ports asiatiques, complète l'"AE11", permettant à l'armateur de proposer deux lignes hebdomadaires sur ce marché.

Avant d'entrer en Méditerranée où les navires touchent respectivement Port Saïd, Beyrouth, puis Malte, Valence, Barcelone, Fos-sur-Mer et Gênes, les unités affectées au service "AE15" desservent la Corée du Sud (Kwangyan, Busan), la Chine (Shanghai, Xiamen, Hong Kong, Nansha, Chiwan), le Vietnam (Vung Tau) et la Malaisie (Port Klang). Au retour, ils touchent Khor Al Fakkan, de nouveau Port Klang, Chiwan et Kwangyan.

Cette ligne reliant l'Europe du Sud aux principaux ports asiatiques vient en complément de son service AE11. Le service "AE15" est composé de onze navires d'une capacité moyenne de 8.500 Evp par semaine.

L'armateur danois indique que ses clients pourront bénéficier ainsi en Asie et en Océanie de deux escales directes par semaine à Busan, Shanghai et Hong Kong, d'un service direct à Ho Chi Minh-Ville (le port vietnamien de Vung Tau) et de nouvelles escales directes dans les ports coréen de Kwangyang, et chinois de Xiamen, Nansha et Chiwan. Ils se voient proposer également la desserte du Moyen-Orient, de l'océan Indien et de la Réunion ainsi que la desserte de la Méditerranée orientale via les escales directes hebdomadaires de Port Saïd, "permettant de multiplier les connexions grâce à notre réseau de feeders desservant la Méditerranée".

Vente

Le patron du groupe automobile italien Fiat, Sergio Marchionne, envisagerait de vendre Fiat Industrial, société séparée du groupe depuis la scission intervenue en janvier, afin de pouvoir investir dans son alliance avec Chrysler, selon "La Repubblica". D'après le quotidien, M. Marchionne aurait récemment engagé un groupe de banques afin de trouver un acheteur pour Fiat Industrial, dont il est le président. D'importants fonds d'investissement seraient intéressés, ajoute le journal. Fiat Industrial rassemble notamment Iveco (camions et bus) et CNH (engins agricoles et de construction).

Dénomination

Le groupe de produits aluminium Alcan EP, issu de l'ex-Pechiney, racheté en majorité en début d'année au groupe minier Rio Tinto par le fonds américain Apollo associé au Fonds stratégique d'investissement (Fsi), change de nom pour devenir Constellium. L'objectif de Constellium est de "devenir le leader le plus respecté et le plus profitable de l'industrie des produits et des solutions aluminium à haute valeur ajoutée", a déclaré Christel Bories, directrice générale du groupe.

Commande

Korean Air a passé une commande ferme pour cinq long-courriers A330-200, un contrat d'environ 1 milliard de dollars au prix catalogue. Le nombre total d'A330 commandés par la compagnie coréenne s'élève désormais à trente exemplaires, dont 23 ont déjà été livrés. Les nouveaux exemplaires seront équipés de moteurs Pratt & Whitney, filiale du groupe américain United Technologies. La compagnie avait déjà annoncé son intention d'acquérir cinq A330 et deux long-courriers Boeing 777 pour un total d'environ 1,58 milliard de dollars afin d'améliorer sa flotte.

Contrats

Un consortium mené par la société Saipem a remporté un contrat de plus de 700 M EUR pour la construction d'une Lgv dans le nord de l'Italie, entre Treviglio et Brescia. Saipem a également remporté des contrats offshore en Chine et au Brésil d'un montant de plus de 675 M EUR. En Chine, le contrat porte sur l'installation de deux conduites ainsi que l'installation d'un système de production sous-marin, à 1.500 m de profondeur. Au Brésil, le contrat concerne l'installation de conduites pour relier des plates-formes de traitements à un collecteur sous-marin, à 2.100-2.200 m de profondeur.

En hausse

Le chantier naval Daewoo Shipbuilding and Marine Engineering, numéro deux de son secteur en Corée du Sud, a doublé son bénéfice net au 1^{er} trimestre 2011, grâce à des commandes de navires haut de gamme. Le groupe a affiché un bénéfice net de 238,7 milliards de wons (150 M EUR), contre 114,8 md de wons il y a un an. "Des porte-conteneurs et des navires de forage à forte valeur ajoutée ont contribué à augmenter le bénéfice d'exploitation par rapport au 1^{er} trimestre 2010", souligne Daewoo. Le bénéfice d'exploitation s'est envolé de 79 % à 420,5 md de wons. Le chiffre d'affaires a augmenté de 13 % à 3.052 md de wons.

Agenda

La troisième édition de SAFER SEAS, colloque international dédié aux problématiques de la sécurité et sûreté maritimes, se tiendra à Brest du 10 au 13 mai au centre des congrès Le Quartz. Le thème principal sera celui du changement climatique. Les organisateurs de Safer Seas – Brest métropole océane, le Technopôle Brest Iroise, le Pôle de compétitivité Mer, l'Union européenne et les collectivités locales – souhaitent saisir la portée des politiques européennes et internationales, faire le point sur les innovations technologiques, identifier les nouveaux défis de l'économie et du transport maritime et échanger avec des acteurs-clés et des experts internationaux. Safer Seas 2011 s'articulera autour de neuf conférences plénières, d'ateliers et d'un salon professionnel. Il se tiendra sous le haut patronage de l'OMI, du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUÉ) et de l'UE.

Priorités

Les rebelles contrôlant l'est de la Libye ont dit qu'ils n'envisageaient pas de reprendre les exportations de pétrole et que leur priorité pour le moment était de protéger les installations pétrolières. D'importants champs pétroliers produisant de 100.000 à 130.000 barils par jour sont actuellement situés dans la zone sous leur contrôle. La Libye, membre de l'Opep, exportait en temps normal 1,49 million de barils par jour, en majeure partie (85 %) vers l'Europe, selon l'AIE. Mais sa production a fortement chuté après le début de la révolte le 15 février. De petits chargements de pétrole avaient été exportés du territoire sous contrôle rebelle ces deux derniers mois.

Zoom...

Cotonou

Levée du boycott du port

Les opérateurs économiques nigériens ont levé leur mot d'ordre de boycott du port de Cotonou, au Bénin, en vigueur depuis novembre 2010, par où transite l'essentiel de leur fret. "Nous informons les opérateurs économiques nigériens de la levée du boycott du corridor béninois", a annoncé **Ibrahim Idi Ango**, président de la Chambre de commerce du Niger. M. Idi Ango a expliqué que les autorités béninoises avaient retiré la semaine dernière la mesure qu'ils décriaient et qui les obligeait à dédouaner à Cotonou leur fret en transit, alors qu'il n'était auparavant dédouané qu'à l'entrée au Niger.

Accusant le Bénin de "violation" des conventions internationales "privilégiant" les pays enclavés comme le Niger, les opérateurs nigériens avaient alors orienté toutes leurs activités vers les ports de Lomé et Accra. Les longs détours qu'imposent ces deux corridors ont entraîné à Niamey la flambée des plusieurs denrées dont les huiles végétales, le riz ou le sucre. Le Niger bénéficie auprès des pays à façade maritime d'Afrique de l'Ouest d'un régime de taxes préférentiel, ce qui lui permet d'importer à moindre coût une très grande partie des produits destinés à sa consommation locale. Ces facilités ne lui donnent toutefois pas la possibilité de réexporter vers d'autres États le fret destiné à sa consommation interne. Les autorités portuaires de Cotonou soupçonnent cependant les Nigériens de faire passer une partie de leur marchandise en transit vers le Nigeria voisin.



En baisse

L'aéroport de Hong Kong a vu son trafic mensuel diminuer en avril. La première plate-forme mondiale de fret a enregistré un trafic de 225.791 t, en baisse de 9,3 % comparé au même mois de l'année dernière. Ce sont les exportations qui ont surtout souffert, en repli de 11,6 % à 122.123 t, alors que les importations ont baissé de 6,4 % (57.748 t) et les transbordements de 6,1 % (45.920 t). Hong Kong Air Cargo Terminals Limited (HACTL), le gestionnaire fret de l'aéroport, précise que les importations japonaises ont décliné de 28,1 % en avril à cause du tremblement de terre du 11 mars, puis du tsunami et de la crise nucléaire qui l'ont suivi. Le trafic cumulé des quatre premiers mois de l'année sur la plate-forme hong-kongaise est désormais légèrement inférieur (de 1,1 %) à celui de 2010, avec 876.136 t.

Gratuité

Les salariés de la SOCIÉTÉ DES AUTOROUTES PARIS NORMANDIE (SAPN) sont appelés à faire grève demain et à laisser passer gratuitement les véhicules sur l'A13 et l'A29, par l'intersyndicale CGT-CFDT-UNSA-FO qui réclame davantage que 1,2 % d'augmentation de salaire. "Les salariés sont excédés par le décalage entre les bons résultats de l'entreprise et la proposition salariale de la direction en faveur d'une augmentation collective de 1,2 % et de 0,4 % pour les hausses individuelles", a expliqué Patrick Lévassier, responsable FO.

Justice

Un tribunal argentin a déclaré innocents les responsables de la compagnie aérienne argentine privée LAPA dans l'accident qui a tué 65 personnes en 1999 à Buenos Aires. En revanche, ce tribunal de Cassation a confirmé la condamnation à trois ans de suspension de fonctions pour deux cadres administratifs, qui échappent à la prison. LAPA (LINEAS AEREAS PRIVADAS ARGENTINAS) n'existe plus aujourd'hui. Le 31 août 1999, un avion de la compagnie qui devait rejoindre Cordoba était sorti de piste au décollage et était rentré dans un talus, provoquant la mort de 65 personnes.

Frets maritimes

Léger rebond des vracs secs

Les vracs secs ont légèrement rebondi la semaine dernière, malgré le ralentissement de l'activité dû à la trêve pascale, dans un marché prudent s'inquiétant toujours de la surcapacité du tonnage disponible.

L'indice composite Baltic Dry Index (BDI) a terminé jeudi à 1.269 points, contre 1.254 points le jeudi de la semaine précédente, enregistrant sa première hausse hebdomadaire après quatre semaines de recul. Dans la semaine suivant Pâques, "les congés en Europe ont réduit l'activité dans l'Atlantique, mais la demande des grands groupes miniers dans le Pacifique a permis un redressement dans cette région", ont souligné les analystes de l'agent maritime BRS. La route maritime entre l'Australie et la Chine, respectivement premier exportateur et premier importateur de minerai de fer, est considérée comme une des plus importantes du marché. "Le transport de charbon a été sévèrement affecté par des facteurs météorologiques (notamment des inondations en Australie qui ont touché la production, NDLR), et on a appris la semaine dernière que les importations chinoises avaient diminué de 25 % au premier trimestre", relève BRS. "Mais le contraste est très net avec les importations chinoises de minerai de fer, qui ont pendant ce temps-là bondi de 10 % sur la même période", a-t-il rappelé.

Le Baltic Capesize Index (BCI) a terminé jeudi à 1.564 points contre 1.540 points une semaine auparavant. Pour sa part, le Baltic Panamax Index (BPI) a mis fin à six semaines de dégringolade, finissant à 1.450 points contre 1.377 points la semaine précédente, soit un rebond de plus de 5 %.

De leur côté, les tarifs des frets de pétrole ont connu des fortunes diverses. L'indice Baltic Dirty Tanker Index (BDTI) a légèrement reculé la semaine dernière, finissant jeudi à 829 points contre 839 points le jeudi précédent. "Le marché a connu une activité robuste pendant la période de Pâques, mais les taux restent stables et même reculent : avec une ample surcapacité de vaisseaux disponibles, les propriétaires ont peu d'espoir de voir la situation s'améliorer de sitôt", commentait la société maritime FEARNLEYS. "La liste du tonnage disponible pour les prochaines semaines demeure abondante, et il faudrait un miracle pour voir les prix remonter", ont confirmé les analystes de BRS. Enfin, l'indice Baltic Clean Tanker Index (BCTI) a accentué son rebond, finissant jeudi à 892 points, contre 887 points sept jours auparavant. Il a touché mercredi, à 894 points, son plus haut niveau depuis janvier 2010.

Alaska : 25 M USD d'amende pour BP

BP devra payer 25 millions de dollars d'amende et investir 60 millions pour améliorer la sécurité de ses oléoducs en Alaska, dont la fuite avait provoqué une grave pollution en 2006. Le montant de l'amende, présentée comme la plus sévère – rapportée au nombre de barils déversés – pour une pollution au pétrole aux États-Unis, a fait l'objet d'un accord entre BP, le ministère américain de la Justice et l'Agence américaine de l'environnement (EPA).

En mars 2006, la fuite d'un oléoduc de BP Alaska avait provoqué l'écoulement de plus de 5.000 barils de brut dans la région arctique du nord de l'État. L'enquête avait conclu que la



fuite était la conséquence directe d'un défaut de contrôle et de maintenance de l'oléoduc. "Cette amende devrait servir d'avertissement à tous les exploitants

d'oléoducs, qui seront tenus responsables de la sécurité de leurs activités", a déclaré **Ignacia Moreno**, du ministère américain de la Justice. Outre l'amende, BP va devoir "développer un système global de gestion de la sécurité sur ses 2.500 km d'oléoducs dans le nord de l'Alaska", pour un coût estimé de 60 millions de dollars. Ces coûts s'ajoutent aux 200 millions que BP Alaska a déjà dépensés pour remplacer les tronçons défectueux à l'origine de la fuite. "Les groupes comme BP doivent comprendre qu'ils ne peuvent plus se permettre d'ignorer, négliger ou reporter le contrôle et la maintenance de leurs oléoducs", écrit M^{me} Moreno.

l'antenne

Édité par la SMECI

SARL au capital de 2.200 euros

R.C. 447 889 395 00037

Siège social : 32, avenue André-Roussin

BP 36 - 13321 Marseille Cedex 16

ISSN 0395-8582 - CPPAP 0313T79480

Dépôt Légal : 10 avril 2006

Directeur de la publication : N. ARIAS

Gérant : Richard REVERCHON

Tél. : 04.91.33.25.81 - Fax : 04.91.55.58.97

Site internet : www.lantenne.com

Publicité :

Grand Sud F. Revenaz 04.91.13.71.60

Normandie F. Papion : 06.21.88.97.42

Annonces maritimes : 04.91.33.83.01

Abonnement : 04.91.13.71.62

Rédaction :

V. Grunec : redaction@lantenne.com

f.andre@lantenne.com

v.calabrese@lantenne.com

Cette publication peut être utilisée dans le cadre de la formation professionnelle continue